



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/AC.109/1149  
7 mai 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION  
EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

ACTIVITES MILITAIRES DES PUISSANCES COLONIALES ET DISPOSITIONS  
DE CARACTERE MILITAIRE PRISES PAR ELLES DANS LES TERRITOIRES  
SOUS LEUR ADMINISTRATION QUI POURRAIENT ENTRAVER L'APPLICATION  
DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET  
AUX PEUPLES COLONIAUX

GUAM

Document de travail établi par le Secrétariat

A. Renseignements de caractère général

1. L'armée de l'air et la marine des Etats-Unis maintiennent des installations militaires à Guam; les garde-côtes et le génie de l'armée de terre y disposent également d'installations. Plus de 16 188 hectares, soit environ 30 % de la superficie totale de l'île, sont réservés à l'usage du Département de la défense. En outre, l'armée contrôle environ 324 hectares de "propriété enclavée", selon les renseignements communiqués par l'Organization of People for Indigenous Rights of Guam au Sous-Comité des petits territoires, des pétitions, de l'information et de l'assistance à sa 642e séance tenue le 1er mai 1992<sup>1</sup>.

2. En 1991/1992, on comptait 10 044 militaires en service actif, contre 9 688 en janvier 1990. Au cours de la période considérée, le personnel militaire se répartissait comme suit : marine : 6 866; armée de l'air : 2 636; armée de terre : 56; Marines : 344; et garde-côtes : 142. Il y avait, en outre, 11 129 personnes à charge et 1 341 militaires retraités<sup>2</sup>.

3. Avec le transfert à Guam de militaires - à la suite de la fermeture de la base navale de Subic Bay et de la base aéronavale de Cubi Point aux Philippines - le nombre total de militaires dans le Territoire devait normalement revenir au même niveau qu'en 1989. En 1989, avant le retrait de Guam des escadrons de bombardiers B-52 et la réaffectation du personnel, les effectifs s'élevaient à 10 699 militaires<sup>2</sup>.

4. Les dépenses militaires, qui constituent une source de revenus importante pour le Territoire, se sont élevées à 481 millions de dollars<sup>3</sup> en 1991/1992.

5. Pendant des années, la base aérienne d'Andersen, qui abritait la 43e escadre de bombardement de la 3e division, était la principale installation militaire à Guam. Des bombardiers B-52 capables de transporter des armes nucléaires, qui étaient déployés dans le cadre des opérations du Commandement des forces aériennes stratégiques dans le Pacifique et en Asie, y étaient stationnés. En mai 1988, des responsables de l'armée de l'air ont annoncé que la 43e escadre de bombardement à la base aérienne d'Andersen avait été mise hors service.

6. La base aérienne d'Andersen est, depuis quelque temps déjà, un site majeur d'atterrissage d'urgence dans le Pacifique pour le programme de la navette spatiale de la NASA. Ses installations sont en cours de modernisation afin de pouvoir recevoir du matériel spécialisé.

7. Une décharge de 16 hectares située à l'intérieur de la base aérienne d'Andersen a été déclarée zone dangereuse contenant des déchets toxiques. Cette décharge est située au-dessus de la nappe phréatique de Guam, seule source d'eau potable du Territoire. L'Agence pour la protection de l'environnement a alloué un montant de 28 millions de dollars pour contribuer à financer l'opération de décontamination, chiffre qui, par son importance, s'inscrit au deuxième rang des montants alloués à des bases aériennes du Pacifique. L'armée de l'air prévoit de fermer le site complètement d'ici à l'an 2000<sup>4</sup>.

8. Comme il a été mentionné dans un précédent rapport (A/AC.109/1070), Guam abrite diverses installations navales : le dépôt naval de Santa Rita, les bases aéronavales de Brewer Field et d'Apra Harbour; la station de communications navales de Barrigada et son annexe de Finegayan; et la station de traitement des données de Ritedian Point. Guam est également une base de réparation, d'entretien et de ravitaillement de la VIIe flotte et des sous-marins de type Polaris, et le port d'attache de cinq bâtiments de la marine américaine. Le 30 septembre 1991, le Secrétaire à la marine a annoncé que les installations de Ritedian Point allaient être fermées. Cette fermeture devrait permettre de rouvrir l'accès à des plages privées appartenant à des Guamiens<sup>5</sup>.

9. La station principale de communications navales, installée à Guam depuis 1906, coordonne toutes les communications navales au Japon, aux Philippines, en Australie et à Diego Garcia et fournit un appui en matière de communications aux navires qui croisent dans le Pacifique Ouest et dans l'océan Indien.

10. Le Gouvernement du Territoire a demandé que la base aéronavale d'Agana, d'une superficie de 890 hectares, soit fusionnée avec la base aérienne d'Andersen, située à 11,3 kilomètres et d'une superficie de 8 903 hectares, afin de permettre une plus large utilisation des installations par l'aéroport commercial, qui partage actuellement le terrain et les installations avec la base aéronavale d'Agana. Les autorités guamiennes estiment que l'aéroport doit être agrandi afin de pouvoir recevoir davantage de vols civils<sup>6</sup>. Des membres de la Commission des forces armées de la Chambre des représentants se sont rendus à Guam en décembre 1990 et en juillet 1991 afin de réexaminer la proposition de fusion.

11. D'après un rapport publié par le Guam Bureau of Planning, la fermeture de la base permettrait d'agrandir l'aéroport, et favoriserait ainsi le développement du tourisme dans l'île. Selon le rapport, l'armée, qui était à un moment donné le soutien principal de l'économie guamienne, est devenue à certains égards une charge et cette charge serait moins lourde à supporter si les militaires restituaient les terrains et installations qu'ils n'utilisent pas. Les auteurs du rapport estimaient qu'une utilisation plus rationnelle des installations de l'armée à Guam, grâce à la fusion, sur la base aérienne d'Andersen, des opérations de la marine et de celles de l'armée de l'air, permettrait d'alléger le fardeau<sup>6</sup>.

12. M. Robert Underwood, représentant de Guam à la Chambre des représentants des Etats-Unis, ayant constaté que Guam ne figurait pas sur la liste des installations militaires dont on envisageait la fermeture en mars 1993, a déclaré que le Territoire ferait appel pour obtenir l'inscription de la base aéronavale d'Agana sur la liste définitive des bases devant être fermées<sup>6</sup>.

13. Le Gouverneur de Guam aurait fait valoir à nouveau que le maintien de la base n'avait pas de justification sur le plan militaire, puisqu'il n'y avait pratiquement plus d'opérations navales à Agana<sup>7</sup>. Toutefois, d'après des articles de journaux, la base employait toujours 1 882 militaires et 804 civils. En 1992, plus de 29 000 avions militaires s'y étaient posés<sup>6</sup>. Le Gouverneur estimait que la base serait plus utile au Territoire si elle était réaffectée à des usages civils. Il a souligné par ailleurs que l'occupation par l'armée de la plus grande partie des terres de Guam constituait un obstacle au développement économique<sup>7</sup>.

14. D'après des articles de journaux, un groupe de militants appelé "Chamorro Nation" organise de plus en plus de manifestations et de sit-in devant les bases militaires de Guam, demandant la restitution des terrains qui ne sont plus utilisés depuis que l'armée de l'air et la marine ont commencé à réduire leurs activités<sup>8</sup>.

15. Un nouveau bâtiment des garde-côtes des Etats-Unis, la vedette Assateague (34 mètres), est en service à Guam depuis novembre 1990 et est affecté à des missions de recherche et de sauvetage.

16. Un millier de militaires de Guam ont participé aux opérations Bouclier du désert et Tempête du désert<sup>8</sup>.

17. La question du transfert de terrains militaires excédentaires au Gouvernement guamien aux fins de développement économique est examinée sans discontinuer par les autorités militaires depuis 1977 (voir le document A/AC.109/1069, par. 42 à 48).

#### B. Mesures prises par l'Assemblée générale

18. Le 25 novembre 1992, l'Assemblée générale a adopté la résolution 47/27 B, dont la section VI concernait Guam. L'Assemblée générale a entre autres noté que la deuxième série de négociations entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement de Guam, visant à transférer les terres et installations de la base aéronavale d'Agana, s'était ouverte en juillet 1991. Elle a engagé la Puissance administrante à veiller à ce que la présence de bases

et installations militaires dans le Territoire ne constitue pas un obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et n'empêche pas la population d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

C. Position de la Puissance administrante

19. Dans une déclaration au Sous-Comité des petits territoires, lors de sa 636e séance, tenue le 29 juillet 1991, le représentant des Etats-Unis a indiqué que de hauts responsables fédéraux et militaires, avaient maintenu le dialogue avec les dirigeants du Territoire au sujet du regroupement des bases militaires et de la cession des terrains excédentaires.

Notes

<sup>1</sup> Communiqué de presse de l'ONU, GA/COL/2833, 1er mai 1992.

<sup>2</sup> 1991 Guam Annual Economic Review, p. 31 et 103.

<sup>3</sup> La monnaie ayant cours est le dollar des Etats-Unis d'Amérique.

<sup>4</sup> Pacific Daily News, 16 octobre 1992.

<sup>5</sup> 1991 Guam Annual Economic Review, p. 33.

<sup>6</sup> Pacific Daily News, 13 mars 1993.

<sup>7</sup> Radio Australia "News Summary", 15 mars 1993.

<sup>8</sup> The Washington Post, 10 février 1993.

-----